



COMPTE-RENDU
de la séance
du Conseil Municipal
du 24 avril 2018

- Approbation du compte rendu de la séance du précédent conseil municipal
- Salle de sports
Demande de mise à disposition de la salle de sports de la Commune de Saint Germain du Pinel pour les collégiens du Collège d'Argentré du Plessis
Avis favorable du Conseil Municipal. Le coût de la mise à disposition (deux demi-journées) s'élèverait à 1 000 € pour l'année scolaire 2018/2019
- Vente les Chesnots – SAFER
Le Conseil Municipal avait émis un avis favorable à la vente des terres des Chesnots à Saint Germain du Pinel (accord de principe) selon des modalités restant à définir.
La SAFER propose d'acheter les terres des Chesnots (4 hectares 30 environ) pour un montant de 28 176,85 €. Avis favorable du Conseil Municipal.
- Régie provisoire pour le Festival Désarticulés/Création d'une régie d'avances ou de recettes
- Vente lots lotissement de la Lisière : mandat de vente
Le Conseil Municipal décide de faire appel à l'agence Meg Agence afin de réaliser la vente de trois lots du lotissement de la Lisière
- Vente fonds de commerce
A la demande de Monsieur FOUGERAIS, futur gérant du bar, le Conseil Municipal Décide de vendre le fonds de commerce situé au 1 et 3 rue du Pinel à Saint Germain du Pinel pour un montant de 8 000 €, plus frais de notaire.